

Message du Président

P.P.C.

La prochaine assemblée générale de notre Association, le 1er mars 1991 à Berne, entraînera un large et très désirable renouvellement, du Comité de l'ASA. Plusieurs de ses membres ont décidé de ne pas solliciter une réélection, à commencer par le soussigné qui, après une dizaine d'années de présidence, souhaite "passer la main" et doit pour cette raison aux membres de l'Association quelques mots d'explication et de remerciements.

Explications d'abord : avec l'entrée en vigueur de la LDIP, le 1er janvier 1989, une nouvelle étape a commencé pour l'arbitrage en Suisse ou par des Suisses. Notre Association, qui a beaucoup travaillé à obtenir, contre vents et marées, cette importante réforme législative, ne saurait se reposer sur ses lauriers, si lauriers il y a. Elle a certes des raisons d'être satisfaite des résultats obtenus mais les tâches restent nombreuses : l'ASA devra s'efforcer de faire toujours mieux connaître, à l'étranger et en Suisse même, les avantages de la nouvelle loi, veiller à ce qu'elle soit bien interprétée et appliquée tant par les arbitres que par les magistrats de l'ordre judiciaire, que des liens plus étroits soient noués avec les associations étrangères qui, en nombre grandissant, sollicitent des accords bilatéraux ou des échanges d'informations. Elle devra aussi, "last but not least", s'employer à améliorer sans cesse, conformément aux besoins nouveaux, la formation permanente des praticiens suisses de l'arbitrage interne ou international.

(272)

Notre Association est bien vivante et même dynamique, si l'on en juge par le nombre sans cesse croissant de ses membres, résidant en Suisse ou à l'étranger (un nombre qui a plus que triplé en une dizaine d'années), par la participation à ses réunions et l'intérêt des discussions qui s'y déroulent. Ce dynamisme réjouissant va donc se traduire aussi par le rajeunissement prochain de son Comité, dont nous saluons d'ores et déjà les nouveaux membres. L'acceptation immédiate des personnes sollicitées témoignent de leur intérêt et de leur enthousiasme, qui est de bon augure pour l'activité future du nouveau Comité.

Après les explications, les remerciements, qui ne sont pas de simple circonstance : je tiens à dire ma gratitude à tous les membres du Comité actuel pour leur soutien constant, ainsi qu'à tous les membres de l'ASA, qui n'ont cessé de témoigner au Comité et au Président leur amicale confiance, créant ainsi au sein de notre Association une atmosphère particulièrement agréable.

Pierre Lalive

P.S. A la demande de nos Collègues du Comité, nous continuerons pour le moment à assumer la direction de la rédaction du Bulletin, fondé en 1983.